

# Introduction

Il n'existe pas à ma connaissance d'évocation plus célèbre, ni plus acerbe, de ce qu'était un banquet politique au XIX<sup>e</sup> siècle que la lettre écrite à sa maîtresse Louise Colet, dans les derniers jours de décembre 1847, par un jeune Rouennais de vingt-six ans encore inconnu, nommé Gustave Flaubert :

« Je suis encore dominé par l'impression grotesque et lamentable à la fois que ce spectacle m'a laissée. J'ai assisté à un banquet réformiste! quel goût! quelle cuisine! quels vins! et quels discours! Rien ne m'a plus donné un plus absolu mépris du succès, à considérer à quel prix on l'obtient. Je restais froid et avec des nausées de dégoût au milieu de l'enthousiasme patriotique qu'excitaient : "Le timon de l'État – l'abîme où nous courons – l'honneur de notre pavillon – l'ombre de nos étendards – la fraternité des peuples" et autres galettes de cette farine. Jamais les plus belles œuvres des maîtres n'auront le quart de ces applaudissements-là; jamais le Franck de Musset ne fera pousser les cris d'admiration qui partaient de tous les côtés de la salle aux hurlements vertueux de M. Odilon Barrot et aux éplorements de M<sup>e</sup> Crémieux sur l'état de nos finances. Et après cette séance de 9 heures passées devant du dindon froid, du cochon de lait et dans la compagnie de mon serrurier qui me tapait sur l'épaule aux bons endroits, je m'en suis revenu gelé jusque dans les entrailles. Quelque triste opinion que l'on ait des hommes, l'amertume vous vient au cœur quand s'étalent devant vous des bêtises aussi délirantes, des stupidités aussi échevelées<sup>1</sup>. [...] »

Le banquet de Rouen où la curiosité l'avait poussé avec ses amis Louis Bouilhet et Maxime Du Camp, ce banquet qu'il jugeait si sévèrement, devait être le point d'orgue de la campagne lancée six mois plus tôt par les partisans de la réforme électorale et parlementaire, par les opposants à l'immobilisme du gouvernement Guizot. Presque personne n'envisageait alors que le régime s'effondrerait deux mois plus tard, dans les rues de la capitale, après les manifestations provoquées par l'interdiction du banquet réformiste du douzième arrondissement. « Nous ne comprenions pas, écrivit Maxime Du Camp un quart de siècle plus tard<sup>2</sup>, que le gouvernement pût paraître inquiet de cette éloquence ambulatoire, et nous étions persuadés que des gens qui parlaient un langage si prétentieux, si pauvre, si dénué, sombreraient infailliblement dans le ridicule, devant le bon sens public. Nous étions des enfants; car c'est précisément ce gros vin sucré qui grise les faibles cervelles, c'est-à-dire la masse énorme de la population. » L'explication est évidemment un peu courte. Mais le problème reste

1. G. Flaubert, *Correspondance*, t. 1 (1829-1852), dans *Œuvres complètes illustrées*, Paris, Librairie de France, 1922, p. 239. Ce texte est notamment cité par G. Duveau, 1848, p. 15.
2. M. Du Camp, *Souvenirs de l'année 1848*, Paris, 1876, rééd. Genève, Slatkine, 1979, p. 40-44.

entier : nous avons bien du mal à comprendre, aujourd'hui encore, comment il est possible que cette campagne des banquets, si brocardée, et par beaucoup d'autres que Flaubert et Maxime Du Camp<sup>3</sup>, ait pu déboucher sur pareil bouleversement politique, et en définitive sur l'instauration révolutionnaire du fondement de la démocratie dans la France contemporaine, le suffrage universel, fût-il encore seulement masculin.

Les événements qui se succédèrent pendant les deux mois qui séparent le banquet de Rouen de la proclamation de la République à Paris le 24 février 1848 sont pourtant bien connus, et depuis longtemps. Peu avant la Grande Guerre, l'historien Albert Crémieux, confrontant les sources alors disponibles (il n'y a pas eu de découverte majeure depuis), en avait fait le récit : un discours du trône, à l'ouverture de la session parlementaire, inutilement provocateur, puisqu'il qualifiait l'agitation réformiste de déchaînement de « passions ennemies ou aveugles ». Le débat à la Chambre des députés sur la réponse à y donner, marqué par un grand discours de Tocqueville, mise en garde lucide mais vaine, qui montrait tout le péril de la situation ; et à Paris, pendant ce temps, les préparatifs d'un dernier grand banquet réformiste, à l'initiative des gardes nationaux du douzième arrondissement ; l'épreuve de force, enfin, entre le pouvoir, résolu à l'interdire, et les députés de l'opposition, déterminés à y assister par la surdité du gouvernement ; leur recul de dernière minute, trop tard pour empêcher les manifestations populaires, que la garde nationale convoquée ne paraissait pas disposée à disperser ; l'abandon de Guizot par le souverain pris de panique en voyant fléchir ceux qu'il pensait les plus fidèles soutiens du régime ; les manifestations de joie sur les boulevards, la fusillade devant le ministère des Affaires étrangères, boulevard des Capucines, la promenade des cadavres dans la nuit, et la chute du régime le lendemain. Tout cela est très célèbre, a été maintes fois raconté, et il n'y a plus guère débat que sur les origines du coup de feu qui déclencha la fusillade et consumma le divorce entre le régime et la rue parisienne : maladresse (ce qui est le plus probable) ou provocation ? À dire vrai, peu nous importe, puisqu'à la différence des contemporains, nous avons à comprendre ce qui s'est passé, et pas à mener une enquête pour trouver un responsable de ce que les conservateurs mirent moins de deux ans à baptiser la « catastrophe de Février ».

Pour caractériser cette suite d'événements, la plupart des historiens souscrivent volontiers à la formule célèbre d'Ernest Labrousse : « Les révolutions se font malgré les révolutionnaires. Alors que l'événement est là, les gouvernements

3. Proudhon, par exemple, était tout aussi féroce. Il note dans ses carnets, à la date des 7 et 8 octobre 1847 : « Banquets réformistes. Nos orateurs de tribune sont comme les artistes de l'Opéra, qui les vacances venues, s'en vont en province donner des représentations aux contribuables qui n'ont pas l'avantage de les pouvoir entendre à Paris. Quand on a lu tous ces *grands* écrivains, *grands* auteurs, *grands* parleurs, quand on s'est bourré de leur rhétorique, on se sent l'esprit prodigieusement vide, fatigué, affamé » (P. Hauptmann, *P.-J. Proudhon, sa vie...*, p. 809).

n’y croient pas. Mais le “révolutionnaire moyen” n’en veut pas<sup>4</sup>. » La révolution de 1848 est survenue inopinément, bien plus qu’elle n’a été provoquée par les révolutionnaires<sup>5</sup>. Comme la chute de Louis-Philippe ne fut ni la première, ni la seule révolution de ce printemps des peuples, il faut que d’autres causes, majeures, aient été à l’œuvre. Et ces causes ont été trouvées dans la crise économique d’une exceptionnelle gravité qui frappa l’Europe occidentale à partir des mauvaises récoltes de 1845 et 1846 – la plus épouvantable manifestation en fut la famine qui fit périr près d’un million d’Irlandais. Aussi les historiens français, surtout ceux qui, à la suite d’Ernest Labrousse, trouvaient alors dans le marxisme une source d’inspiration, ont-ils consacré beaucoup d’efforts, dans les deux ou trois décennies qui suivirent le centenaire de la révolution de 1848, à élucider les aspects économiques et sociaux de la crise du milieu du siècle, en se plaçant tantôt au niveau national, tantôt au niveau régional ou local, des départements de l’Eure ou du Loir-et-Cher (Jean Vidalenc, Georges Dupeux) à la Bourgogne de Pierre Lévêque, en passant évidemment par la région alpine de Philippe Vigier, la Provence de Maurice Agulhon ou le Limousin d’Alain Corbin. La liste n’est pas exhaustive, et le champ de recherches toujours fécond, comme le montre, par exemple, le récent travail de Nicolas Bourguinat consacré aux révoltes frumentaires. Quoi qu’il en soit, grâce à tous ces travaux, nous connaissons déjà incomparablement mieux la société française à ce moment-là du siècle qu’à tout autre – songeons par exemple, entre autres périodes cruciales, à la fin de l’Empire et aux débuts de la Restauration, ou à la fin du Second Empire –, notamment parce que nous pouvons à la fois évaluer l’acuité des tensions sociales dans les campagnes alors surpeuplées, dans les villes mal préparées à l’afflux des migrants, et prendre en compte l’extrême diversité régionale d’alors. Nous pouvons donc évaluer la gravité de la crise qui s’ouvre avec la Révolution, d’autant que nous connaissons bien les couches dirigeantes, ces notables qui firent l’objet de la thèse monumentale d’André Tudesq il y a une quarantaine d’années. Mais, quoique, grâce à Pierre Rosanvallon, la philosophie politique de Guizot ait été aujourd’hui restituée dans sa richesse et sa complexité, on

4. E. Labrousse, « 1848, 1830, 1789. Comment naissent les révolutions », dans les *Actes du Centenaire de la révolution de 1848*, p. 1-22.

5. Dans un livre récent, *La République clandestine*, l’historienne « indépendante » Jeanne Gilmore a soutenu un point de vue très différent : la révolution de Février aurait été minutieusement préparée par les républicains, qui auraient profité de la campagne des banquets pour duper complètement la gauche dynastique. Malheureusement, il ne suffit pas d’avoir de l’imagination, ni même l’amitié de feu Jean-Baptiste Duroselle, pour s’improviser historien ; or son livre – qui fait montre d’une ignorance ahurissante des travaux universitaires, même et surtout anglo-saxons – méconnaît à l’évidence toutes les règles de la critique des témoignages, et comporte une quantité invraisemblable d’imprécisions et d’erreurs plus ou moins graves. On en donnera quelques exemples à propos de la campagne de 1847, mais il faut savoir qu’absolument rien de ce qu’elle avance ne peut être admis sans vérification. Dès lors, son livre doit être considéré comme un roman-feuilleton, rien de plus. Sur le parti républicain des années 1814-1870, mieux vaut relire Georges Weill, grand historien oublié, qu’elle pille abondamment (mais hélas, pas toujours avec exactitude).

n'arrive pas cependant à saisir le caractère proprement politique de la crise : comment comprendre le passage de la crise sociale à la crise politique, si l'on s'en tient aux scandales révélés par les journaux d'opposition au printemps ou dans l'été 1847, ou à des considérations sur le chauvinisme des petits-bourgeois hérissés par la politique anglophile de Guizot ? La presse ne fait pas à elle seule les révolutions, et des choix de politique étrangère peuvent susciter des critiques, mais pas déclencher des insurrections : autrement dit, le basculement décisif de la bourgeoisie dans une opposition résolue au régime, en prenant le risque du désordre et même d'ouvrir les portes de la révolution, n'a pas été expliqué. Il faut donc revenir au politique, ou plutôt à l'articulation du social et du politique, à la si souvent brocardée campagne des banquets.

Les élections législatives d'août 1846 avaient représenté pour le gouvernement un triomphe incontestable. Alors que la campagne électorale avait été animée et la participation forte, l'opposition avait perdu des sièges ; Guizot pouvait compter sur une majorité conservatrice plus nombreuse et plus homogène que jamais, puisque 291 des 459 députés voteraient docilement pour un gouvernement dont les préfets n'avaient pas lésiné sur les promesses et les pressions pour les faire élire. Parmi eux, bon nombre de fonctionnaires, des magistrats notamment, dont l'avancement était directement entre les mains du pouvoir : on ne devait pas s'attendre à beaucoup d'indocilité de leur part. Dans ces conditions, on comprend que le gouvernement se soit montré absolument sourd à toute proposition d'élargir le corps électoral, et ait repoussé les suggestions de l'opposition dynastique en faveur d'une moralisation du parlement, c'est-à-dire l'établissement d'incompatibilités entre certains postes de fonctionnaires et un mandat de député. Le ministre de l'Intérieur, Duchâtel, put donc déclarer que les élections venaient de prouver que le pays ne souhaitait pas de réforme électorale et Guizot soutint que, de toute façon, il n'y aurait pas de jour pour le suffrage universel (que l'opposition dynastique ne demandait d'ailleurs pas). Refusant d'envisager que la sincérité du jeu des institutions pût être faussée par les pressions exercées sur certains députés, ou par des prébendes qui leur seraient offertes, il écarta également toute réforme parlementaire, que les plus jeunes et les plus clairvoyants membres de sa majorité, tel Morny, envisageaient pourtant avec intérêt.

En cette période de difficultés économiques, sa position aurait cependant été plus forte si un certain nombre de scandales, financiers ou autres, ne l'avaient pas contraint de se séparer de quelques-uns de ses ministres. C'étaient autant de munitions fournies à une presse d'opposition déchaînée, tirant à boulets rouges sur le gouvernement : or cette presse était déjà largement majoritaire en tirage et ses rangs venaient de s'ouvrir au troisième des quotidiens du temps, *La Presse* d'Émile de Girardin. Il ne fait donc pas de doute que les députés de l'opposition favorables à la Réforme, qu'ils soient radicaux ou surtout dynastiques, avaient le sentiment d'exprimer l'opinion réelle du pays, en dépit des

dernières élections. Et, puisque la majorité parlementaire était demeurée sourde et inflexible, une fois la session close, ils n'avaient pas d'autre ressource que de « parler par les fenêtres », de prendre à témoin la nation tout entière. Pourquoi cet appel au pays prit-il la forme d'une campagne de banquets? La question est rarement posée de manière directe, tant nous, historiens, familiers de cette période, la tenons pour évidente. Mais l'explication qu'il faut bien donner pour répondre aux interrogations muettes des lecteurs, ou à celles plus explicites des étudiants, est toujours à peu près la même : à cette époque, il était impossible de mettre sur pied des meetings (on notera l'usage du terme anglais, presque toujours préféré à celui de réunion publique) pour mobiliser l'opinion, parce que le gouvernement les aurait interdits. En effet, ajoutons-nous, sous la monarchie constitutionnelle, la liberté de réunion n'était pas consacrée par la loi, d'autant plus que les juristes de ce temps semblent l'avoir assez mal distinguée de la liberté d'association. Or celle-ci, le fait est bien connu, était contenue dans des limites extrêmement étroites, surtout depuis 1834 : au-dessus de vingt personnes, les associations et leurs inévitables réunions périodiques étaient soumises à autorisation gouvernementale préalable, puis à la tutelle vigilante des agents de l'autorité<sup>6</sup>. Les banquets représentaient donc la seule manière, anodine mais juridiquement inattaquable, de tourner la lettre de la loi. Après un dîner entre amis, ou entre connaissances, quel mal pouvait-il y avoir à porter un ou plusieurs toasts en l'honneur d'un invité de marque, ou pour la réalisation de vœux chers aux participants? Comment empêcher l'hôte de répondre à l'honneur qui lui était fait en quelques minutes, ou dizaines de minutes? Comment s'opposer à ce que les toasts soient plus ou moins développés par leurs auteurs? Le banquet était donc un prétexte, et la seule chose qui, du point de vue de l'analyse et de l'histoire politiques, compte réellement est la nature des toasts (donc des revendications exprimées par les orateurs) et le contenu des discours : pour en revenir à notre banquet de Rouen, s'il est clair que la réaction d'humeur de Flaubert ne peut pas satisfaire un historien positiviste qui chercherait à étudier la campagne des banquets, on n'en dira pas autant du récit beaucoup plus détaillé de Maxime Du Camp. Complétant ses souvenirs personnels en relisant, vingt-cinq ans plus tard, la brochure publiée au moment de la réunion, il nous donne les noms de tous les orateurs, ceux qui étaient alors connus (Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, Crémieux, Drouyn de Lhuys, Gustave de Beaumont), ceux qui le devinrent quelques mois plus tard (le procureur général Sénard, bientôt ministre de l'Intérieur du général Cavaignac, et ultérieurement défenseur de Flaubert lors du procès de *Madame Bovary*) et même ceux qui ne le devinrent jamais. On saura aussi qu'il y eut un dénommé Justin, conseiller à la Cour royale, pour porter un toast : « Aux classes pauvres et laborieuses! » au milieu d'autres qui exaltaient la « réforme électorale et

6. P. Bastid, *Les institutions politiques de la monarchie parlementaire, 1814-1848*, p. 390-393.

parlementaire », la « réforme financière, l'économie et (le) bon emploi des deniers publics », l'« alliance des peuples » ou encore la presse indépendante et les députés réformistes. Et l'on pense avoir fait la part de l'exotisme historique en relevant l'importance que prenait alors le fait de porter, ou non, un toast préalable au roi ou aux institutions de Juillet, ce qui permet une commode distinction entre des banquets simplement réformistes et d'autres ouvertement radicaux.

À nos yeux donc, l'organisation d'un banquet n'était que le subterfuge qu'utilisaient les hommes de 1847 en l'absence d'une loi qui garantisse le droit de réunion publique. Cette liberté, proclamée en 1848, victime du 2 Décembre, ne fut qu'imparfaitement reconnue dans les toutes dernières années du Second Empire, par la loi du 6 juin 1868. Enfin, la République la consacra solennellement par la grande loi du 30 juin 1881 : dès lors, même tenues en plein air et dans un lieu ouvert, toutes les réunions publiques devenaient licites, aux seules conditions d'avoir été préalablement déclarées et de ne pas se tenir sur la voie publique. Il y eut donc, à la fin du Second Empire, puis sous la Troisième République, comme une basse continue en arrière-fond de débats parlementaires désormais libres et décisifs, des réunions publiques, qui permettaient aux simples citoyens parfois de prendre la parole, le plus souvent d'entendre des responsables politiques ou des militants syndicaux, des candidats, des élus, voire des ministres ou présidents du Conseil. Rien n'est plus normal à nos yeux, quoique malheureusement cette forme vivace et fondamentale d'une vie politique démocratique ait été relativement négligée par les historiens français, même lorsqu'ils s'interrogent sur la manière de renouveler les approches et les méthodes de l'histoire politique.

Une fois donc proclamée et garantie la liberté de réunion, celle-ci a été considérée comme allant de soi : dans ces conditions, on a à peine remarqué non seulement qu'il continuait de se tenir des banquets politiques, mais même qu'un certain nombre des grands discours qui marquèrent la vie politique du pays après 1870 ont été prononcés dans des banquets. Que l'on songe par exemple à l'allocution de Léon Gambetta à Grenoble, le 26 septembre 1872, dans laquelle il prophétisait l'avènement en politique des « couches nouvelles », d'une nouvelle génération et de nouvelles élites républicaines ; au discours du général Boulanger à Tours (17 mars 1889), dû à l'improbable collaboration d'Alfred Naquet et de Mgr Freppel, et qui, par les collusions qu'il démontra entre « révisionnistes » et « cléricaux », signa la débâcle politique du boulangisme presque aussi sûrement que la fuite en Belgique de l'orateur quelques jours plus tard<sup>7</sup> ; ou encore au discours-programme prononcé par Aristide Briand à Périgueux, le 10 octobre 1909, dans lequel il prônait une politique d'apaisement, après une dizaine d'années d'affrontements sans merci. On trouvera simplement quelques lignes ou

7. A. Dansette, *Le boulangisme*, p. 264-266 ; J. Garrigues, *Le général Boulanger*, p. 249-251.

quelques pages, ironiques ou amusées, tantôt sur les banquets libres-penseurs et les saucissonniers du « vendredi dit Saint », tantôt sur les banquets militants des toutes premières années de la Troisième République<sup>8</sup>. Seuls les fameux banquets des maires de France, qui rassemblèrent par deux fois, sous l'égide des présidents de la République Sadi Carnot et Émile Loubet, quelque vingt mille magistrats municipaux, ont été décrits et analysés précisément. Jocelyne George a montré la signification et le retentissement de ces gigantesques (et pantagruéliques) manifestations de loyalisme des notabilités républicaines, à l'occasion des Expositions universelles de 1889 et de 1900, mais surtout dans des conjonctures politiques délicates, au sortir de la crise boulangiste, puis de l'affaire Dreyfus<sup>9</sup>. Encore est-il bien difficile de prendre complètement au sérieux ces manifestations pour partie gastronomiques, puisque les contemporains se montraient déjà critiques : qu'on pense aux remarques acerbes, venues des boulangistes ou des nationalistes d'une part, de l'extrême gauche ouvrière de l'autre.

Résumons-nous. Il ne fait aucun doute que si l'on devait choisir, parmi les formes d'activité politique à la portée des simples citoyens au temps de la Troisième République, celle qui suscite le plus de moqueries aimables ou amères, le banquet l'emporterait haut la main, loin devant cortèges, manifestations, réunions publiques, meetings, élections locales ou querelles de clocher, visites de ministres ou du chef de l'État. Et il est donc difficile de voir la campagne des banquets de 1847 avec d'autres yeux que ceux de Flaubert et Maxime Du Camp. Or, il me semble qu'il y a là une erreur de perspective importante, et pas seulement du fait de l'insuffisante prise en compte, voire de la condescendance habituelle des spécialistes de l'histoire politique contemporaine vis-à-vis de l'approche ethnographique du politique. On ne peut pas, à mon sens, considérer que dans la France de la monarchie constitutionnelle, les banquets politiques étaient un phénomène mineur, ni que ce n'étaient que simples expédients, purs prétextes à déploiement de torrents d'éloquence prud'homme. D'une part en effet, même politique, un banquet est tout autre chose qu'une réunion publique ou qu'un meeting; d'autre part, cette forme disparue du politique a eu une histoire propre, probablement décisive pour la compréhension de la crise finale de la monarchie de Juillet, ce qu'avait envisagé René Rémond voici maintenant quarante ans<sup>10</sup>. L'ensemble de ce livre s'efforcera de montrer l'importance majeure du banquet dans la culture et dans l'histoire politique du premier XIX<sup>e</sup> siècle. Mais je crois d'ores et déjà utile, pour illustrer la première proposition, de prendre appui sur quelques travaux d'histoire ou d'anthropologie; puis d'amorcer cette

8. O. Ihl, *La fête républicaine*, p. 99-101; J. Lalouette, *La libre-pensée en France*, à quoi il faut ajouter les six pages, traitant essentiellement de la Troisième République, qu'elle a écrites pour le *Dictionnaire critique de la République* dirigé par V. Duclerc et C. Prochasson (article « Banquetier », p. 988-993).

9. J. George, *Histoire des maires, 1789-1939*, p. 223-227.

10. R. Rémond, *La vie politique en France*, t. I, 1789-1848, p. 367-368.

histoire en rappelant un épisode peu connu de la dernière session parlementaire du règne de Louis-Philippe.

Aux yeux des historiens de l'époque contemporaine, les limites du domaine politique sont assez claires, et l'on éprouve rarement le besoin de les préciser ou d'y réfléchir. Elles le sont beaucoup moins pour des périodes plus anciennes ou pour des sociétés réputées exotiques. Or, il apparaît à l'évidence que dans des sociétés qui n'étaient pas plus délivrées du spectre de la famine que de ceux de la guerre et des épidémies, le rôle du pouvoir politique – et l'organisation des institutions – ne se cantonnait pas au domaine militaire, à la coordination des ressources ou au commandement des hommes en vue des conflits armés avec d'autres groupes ou d'autres sociétés, ni au maintien de bonnes relations avec les spécialistes de l'au-delà. L'organisation de la cité tout entière était liée à la production et à la consommation de nourriture et de boisson : il suffira de rappeler, pour les sociétés africaines de l'époque précoloniale, les travaux déjà anciens de l'anthropologue britannique Jack Goody<sup>11</sup>. L'historienne Tamara Kondratieva, spécialiste de la Russie soviétique, a elle aussi mis en évidence le rôle absolument fondamental que jouait dans la Russie ancienne la distribution (ou plutôt redistribution) par le tsar de la nourriture et de la boisson<sup>12</sup> : les banquets à la cour n'étaient pas seulement pour le souverain une occasion d'étonner ses sujets ou les visiteurs étrangers par la magnificence de sa table, comme c'était le cas à Versailles ou dans d'autres cours européennes à la même époque, c'était aussi et surtout le moment d'un don en nourriture et en boisson, soigneusement proportionné au rang du destinataire. Si l'un des hôtes de marque du tsar n'avait pas pu être présent à la cérémonie, des serviteurs du palais se chargeaient de lui porter les plats qui lui revenaient en une longue procession dans les rues de Moscou. Fondamentalement, le tsar était nourricier ; à tel point qu'avant Pierre le Grand et le transfert de la capitale à Saint-Petersbourg, le service de l'État était rétribué en nourriture et en boisson, et que lorsque par extraordinaire un service rendu était rémunéré en espèces sonnantes et trébuchantes, les sommes payées étaient appelées « nourriture en argent ». Mais Tamara Kondratieva a aussi montré comment, en retournant à Moscou peu après la révolution d'Octobre, les bolcheviks en sont venus à restaurer cette tradition, et que le pouvoir soviétique s'est aussi voulu, s'est aussi mis en scène comme pouvoir nourricier, répartissant la nourriture et la boisson en fonction de critères hiérarchiques extrêmement stricts. L'accès à la cantine du Kremlin (*Kremlevka*) était le signe qu'on avait atteint les tout premiers rangs de la nomenclatura soviétique, que l'on ne manquerait jamais de quoi que ce soit, et que les meilleurs produits, ceux qui faisaient rêver des dizaines de millions de citoyens ordinaires, se matérialiseraient à votre table. À l'inverse, se le voir

11. J. Goody, *Cuisines, cuisine et classes*.

12. T. Kondratieva, *Gouverner et nourrir. Du pouvoir en Russie (xvi<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles)*.



soudain refuser était de fort mauvais augure : signe infaillible de disgrâce, préjudicant souvent au pire à l'époque stalinienne.

La comparaison ne tient pas, dira-t-on peut-être, parce qu'il s'agit de traditions politiques fort éloignées de la nôtre, que la royauté sacrée n'est chez nous qu'un très lointain souvenir, que nos sociétés occidentales se sont avérées rétives au communisme soviétique. Notre tradition est toute différente, rationnelle, libérale, démocratique; elle se réclame des Lumières et de l'héritage de la Grèce ancienne. Faut-il donc rappeler, avec Pauline Schmitt Pantel, que le banquet civique a été, pendant toute l'Antiquité et dans tout le monde grec, depuis les temps archaïques jusqu'à l'époque hellénistique et à la domination romaine, que ce soit en Crète, à Sparte ou à Athènes, dans n'importe quelle cité oubliée du Péloponnèse ou d'Asie Mineure, un élément fondamental de la vie de la cité, de la vie politique? Contrairement à ce que l'on pourrait inférer d'une lecture rapide du dialogue de Platon qui porte ce titre, le banquet grec ne valait pas seulement par les propos qui y étaient tenus, qu'ils portent sur l'amour ou sur tout autre chose. Car il n'y a probablement rien qui fixe avec plus de précision le statut politique des individus, leur inclusion ou leur exclusion de la *polis* que l'admission aux banquets publics, pendant lesquels on consommait notamment une partie des chairs des victimes offertes aux dieux<sup>13</sup>. Faut-il enfin évoquer d'autres grands banquets civiques parfaitement attestés, beaucoup plus proches des temps qui nous occupent, ceux qui furent célébrés sous la Révolution française, et en particulier dans l'été 1794? Ils sont encore aujourd'hui assez mal connus parce qu'ils ont été très peu étudiés jusqu'ici, mais leur importance symbolique, et même politique, ne semble faire aucun doute. En tout cas, il faut remarquer que ni Michelet, finissant de rédiger sous le Second Empire son *Histoire de la Révolution française*, ni Pierre Larousse, quelques années plus tard, dans le *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* ne les oublièrent : ils n'avaient peut-être pas encore les outils conceptuels pour en évaluer toutes les dimensions, mais il est clair que, pour eux, il ne s'agissait pas de faits anecdotiques<sup>14</sup>. Je veux bien que le banquet soit pour nous une forme assez étrange du politique; mais, dans la France du premier XIX<sup>e</sup> siècle, qui n'était pas délivrée, nous l'avons vu, du spectre de la disette, nous n'avons vraiment aucune raison de penser, *a priori*, qu'il soit étranger au politique.

Il l'était d'autant moins qu'il avait une histoire. Des derniers débats parlementaires de la monarchie de Juillet, on retient en général l'arrogance de Guizot, sa détermination à ne faire aucune concession à une opposition parlementaire décidément minoritaire, assuré qu'il était de son bon droit et de l'appui du souverain vieillissant. On se souvient aussi du superbe discours prémonitoire

13. P. Schmitt Pantel, *La cité au banquet. Histoire des repas publics dans les cités grecques*.

14. J. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, livre XX, chapitre IV; P. Larousse, article « Banquet » du *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*.

d'Alexis de Tocqueville<sup>15</sup>, le 29 janvier 1848, où l'auteur de *La Démocratie en Amérique* montrait avec beaucoup d'acuité le malaise du pays, et reprenait le mot célèbre de Salvandy en mai 1830 : « Je crois que nous nous endormons à l'heure qu'il est sur un volcan, j'en suis profondément convaincu. » En revanche, le débat des 8 et 9 février sur la décision du gouvernement d'interdire désormais les banquets, notamment celui du douzième arrondissement, a été à peu près complètement oublié. Il est vrai que les protagonistes étaient de moindre valeur intellectuelle que Guizot et Tocqueville. Vigoureusement attaqué par Duvergier de Hauranne, l'un des ténors de l'opposition réformiste, le comte Duchâtel, ministre de l'Intérieur, répliquait qu'en aucun cas le gouvernement « accomplissant son devoir » ne céderait devant des manifestations « quelles qu'elles soient ». Peu après, le garde des Sceaux, Hébert, n'hésitait pas à affirmer que le gouvernement était parfaitement dans son droit en interdisant le banquet prévu par l'opposition, puisqu'à l'en croire il n'y avait pas d'autres libertés que celles formellement inscrites dans la Charte, et le droit de réunion n'y figurait pas. De son banc, indigné, soutenu par le grondement des tribunes, Odilon Barrot l'interrompit : « Monsieur de Polignac, Monsieur de Peyronnet n'ont jamais parlé ainsi ! » et à Hébert hors de lui, qui, au grand scandale des légitimistes, lui demandait compte de son interpellation en la déclarant injurieuse, il rétorquait solennellement<sup>16</sup> :

« Oui ! Vous, ministres de la révolution populaire de Juillet, vous dont le pouvoir a été sanctionné par le sang des martyrs de la liberté, vous contestez un droit que les ministres de la Restauration, au moment où elle allait être brisée, ont reconnu et respecté ! Voilà ce que je dis ; voilà ce qui est un fait, un fait indélébile. Ce qui a été respecté par Monsieur de Polignac a été violé par vous ! »

Il ne s'agit pas là d'un banal incident de séance, contrairement à ce qu'ont pu laisser croire les palinodies ultérieures des députés réformistes et de Barrot lui-même, acceptant en fin de compte à la veille du banquet du douzième arrondissement une transaction peu glorieuse. Tout le monde dans l'assemblée savait parfaitement qui était l'interrupteur et à quoi il faisait allusion exactement. Un peu plus jeune que Guizot, Odilon Barrot avait été un des opposants les plus actifs et les plus déterminés au régime de la Restauration, bien plus en tout état de cause que Duchâtel et surtout que Hébert. Mais il n'était pas républicain et ne l'avait jamais été. Au contraire, c'était l'un de ceux qui, en juillet 1830, avaient pesé de toute leur influence sur Lafayette pour que celui-ci vienne adouber Louis-Philippe au balcon de l'hôtel de ville de Paris, devant la foule rassemblée,

15. A. de Tocqueville, *Souvenirs*, p. 734 : « On dit qu'il n'y a point de péril parce qu'il n'y a pas d'émeute ; on dit que comme il n'y a pas de désordre matériel à la surface de la société, les révolutions sont loin de nous. Messieurs, permettez-moi de vous dire que je crois que vous vous trompez. Sans doute le désordre n'est pas dans les faits, mais il est entré bien profondément dans les esprits. »

16. L.-A. Garnier-Pagès, *Histoire de la révolution de 1848*, t. IV, p. 173, et *National* du 10.02.1848.

en le présentant comme l'incarnation de la meilleure des républiques. Jamais jusque-là il ne l'avait regretté, même si, avec le parti du « mouvement », il avait été écarté des responsabilités politiques, moins d'un an après la révolution de Juillet. À la Chambre, il était depuis dix-sept ans le plus grand orateur et le principal dirigeant de la gauche dynastique; et pendant la campagne des banquets, il n'avait jamais exclu, contrairement aux vœux de ses alliés républicains, de porter le toast traditionnel au souverain régnant. Personne ne pouvait donc mettre en doute son attachement à la dynastie d'Orléans, ni aux institutions de Juillet, quoiqu'il souhaitât qu'elles évoluassent sagement dans un sens plus démocratique. L'entendre comparer défavorablement le cabinet Guizot au dernier ministère de la Restauration donne donc la mesure de la gravité de la crise provoquée par l'interdiction du banquet du douzième arrondissement : pour lui, comme pour la plupart des hommes de sa génération, le prince de Polignac était la quintessence de l'aristocrate réactionnaire, étroit et borné, nostalgique de l'Ancien Régime. Le nom du comte de Peyronnet évoquait des souvenirs pires encore : dernier ministre de l'Intérieur de Charles X, rédacteur des quatre ordonnances de juillet 1830, il avait été auparavant, en tant que garde des Sceaux de Villèle, d'abord l'introducteur dans la législation du fameux « délit de tendance », destiné à faire taire la presse hostile (1822); puis le promoteur de deux des projets de loi les plus controversés de la Restauration. La loi sur le sacrilège (1825) punissait de mort les profanateurs de tabernacles; quant au second projet, ensemble de dispositions visant à bâillonner totalement la presse et l'imprimerie, que Peyronnet avait incongrûment qualifié de « loi de justice et d'amour », seule la résistance de la Chambre des pairs, appuyée sur le vœu unanime de l'opinion, avait empêché son adoption au printemps 1827. On comprend pourquoi Hébert se sentit personnellement injurié par les paroles de Barrot. Or, chacun dans l'assistance savait très précisément à quoi l'orateur venait de faire allusion, sur quel fait précis il fondait d'aussi graves accusations, car tout le monde connaissait alors un épisode du printemps 1830 auquel bon nombre de parlementaires présents avaient assisté, quand ils n'en avaient pas été eux-mêmes les organisateurs. Effectivement, au lendemain de l'adresse des 221, ni Polignac, ni son ministre de l'Intérieur<sup>17</sup> n'avaient jugé souhaitable ou cru possible d'interdire le « célèbre banquet des *Vendanges de Bourgogne* ». Mais ce banquet, nous l'avons oublié.

17. Lequel ministre, à la date du 1<sup>er</sup> avril 1830, était Montbel, et non Peyronnet. Mais celui-ci le devint quelques semaines plus tard, ce qui explique l'imprécision de Barrot.